Image not found or type unknown

mise sous tutelle de ma mère

Par **risse**, le **05/02/2019** à **17:56**

bonjour, ma mère est sous tutelle et c'est mon frère qui est le tuteur,ma question est :en tant que soeur est ce que j'ai droit à avoir les doubles des relevés de compte de ma mère . Meerci pour votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés